

Les activités de FVI sont importantes dans la zone Europe et répondent à différents objectifs suivant la situation du pays.

Dans les pays membres de l'Union Européenne, les programmes BTSF (« *Better Training for Safer Food* ») visent à harmoniser les modalités d'application de la réglementation européenne par la formation de représentants des organismes de contrôle officiel. Les thèmes des formations sont généralement identifiés par la DG Santé à la suite des audits de l'OAV (Office Alimentaire et Vétérinaire). Les pays candidats à l'adhésion à l'UE et les pays du voisinage européen sont également concernés par ces formations.

Dans les pays candidats à l'adhésion à l'UE, les programmes de coopération visent à aligner la réglementation et les structures officielles aux exigences européennes. Les périmètres et objectifs de chaque projet sont définis à partir des audits et des négociations pendant le processus de pré-adhésion.

Les pays du voisinage européen représentent des partenaires privilégiés en matière d'échanges. Il est donc primordial de définir avec ces pays des normes et standards communs de manière à faciliter ces échanges. Par ailleurs, la survenue de maladies animales dans ces pays peut avoir des répercussions sanitaires ou/et économiques importantes en Europe (notion de maladies émergentes). C'est pourquoi il y a un intérêt stratégique à intervenir dans ces pays en matière de prévention d'évènements sanitaires pouvant survenir en France et en Europe.

On peut distinguer cinq types d'intervention de FVI dans cette zone :

- ★ Les jumelages, sur financement européen,
- ★ Les programmes « *Better Training for Safer Food* »
- ★ Les marchés d'assistance technique, sur financement européen,
- ★ Des actions sur financement bilatéral du MAA
- ★ Les actions de formation supérieure



Séminaire d'ouverture du Jumelage UE avec les services vétérinaires en Serbie

Les Jumelages européens

Après avoir mené ce type de projets essentiellement en zone Afrique du Nord, Fvi s'est investi dans la réponse à des appels d'offre dans la zone Europe, où jusque-là, s'agissant des jumelages, la France était peu présente. Il s'agit de partenariats techniques entre les administrations, destinés à renforcer les institutions des pays bénéficiaires dans le cadre du voisinage ou de la pré-adhésion. L'objectif principal est l'aide à la transcription de la réglementation européenne, la création ou l'adaptation des institutions, la formation des agents publics.



[Un jumelage long en cours en Azerbaïdjan sur l'appui à la surveillance épidémiologique des maladies animales.](#)

Ce projet de jumelage de 2 ans et 1.020000€, sur financement de l'UE, a démarré en mai 2016. Il apporte un appui aux services vétérinaires nationaux pour différentes activités réparties en 4 composantes :

- 1 : Harmonisation de la législation avec celles de l'UE,
- 2 : Organisation des services
- 3 : Base de données et réseau de surveillance en santé animale,
- 4 : Formation des personnels



Formation des personnels en Azerbaïdjan

Le projet est mis en œuvre, en partenariat avec la Hongrie (France leader) sous forme de missions d'expertise court terme (316 h/j), de visites d'études (4 dont 2 en France) et d'un stage de formation en France pour deux épidémiologistes.

Le projet dispose d'un site Web et travaille en partenariat avec deux autres projets intervenant dans le secteur de la santé animale sur d'autres fonds internationaux (Banque Mondiale et Gouvernement américain).

La fin du projet est prévue pour mai 2018.



[Un jumelage long en cours avec la Serbie sur les zoonoses, les toxi-infections alimentaires et la résistance aux antibiotiques](#)

Ce projet de jumelage de 2 ans et 1.050000€, sur financement de l'UE, a démarré en décembre 2016. Il apporte un appui aux services vétérinaires nationaux pour différentes activités réparties en 3 composantes :

- 1 : Harmonisation de la législation avec celles de l'UE,
- 2 : Formation du personnel et des partenaires, y compris personnel des laboratoires
- 3. Communication

Le projet est mis en œuvre, en partenariat avec la Hongrie (France junior) sous forme de missions d'expertise court terme (485 h/j), de visites d'études (2 dont 1 en France).

Ce jumelage doit se terminer en décembre 2018.



Funded by
the Better Training for Safer Food
Initiative of the European Union

Les programmes « Better Training for Safer Food »

FVI s'investit régulièrement depuis 2011 dans le programme européen de formation « Better Training for Safer Food - BTSF »

destiné aux organismes officiels de contrôle, au côté de partenaires avec lequel nous entretenons des liens forts. Les formations auxquelles nous avons contribué, majoritairement délivrées en Europe, portent sur des domaines aussi variés que le HACCP, l'audit interne, les résidus de médicaments vétérinaires, les sous-produits, l'alimentation animale, les maladies émergentes, l'antibiorésistance... FVI a également collaboré à la construction de cours en ligne (e-learning) dans le domaine du HACCP et de l'alimentation animale.



Séminaire BTSF

Les marchés d'assistance technique



[Un programme d'assistance technique « Appui aux infrastructures qualité de l'hygiène alimentaire en Biélorussie » de 2012 à 2014](#)

Le budget était de 5 300 000€. Ce marché d'assistance technique a été mis en œuvre en association (FVI junior) avec l'Agence Française de Normalisation (AFNOR), les services vétérinaires de Lituanie et différents bureaux d'études européens.

L'objectif général de ce projet était de contribuer à l'amélioration des infrastructures qualité dans le secteur de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments en Biélorussie, d'améliorer la performance des opérateurs du secteur alimentaire biélorusse pour produire des aliments conformes aux exigences européennes et internationales. Ce projet a impliqué des experts de la DGAL, de l'ANSES mais aussi des consultants privés.



Un programme d'assistance technique « renforcement des capacités des services vétérinaires pour la mise en œuvre de l'«acquis» de l'UE» en Macédoine de 2010 à 2012

Le budget était de 2 000 000€. Ce marché d'assistance technique a été mis en œuvre en association (FVI junior) avec différents bureaux d'études européens.

L'objectif général de ce projet était de contribuer à l'amélioration de la capacité de la direction des services vétérinaires à mettre en œuvre de l'acquis communautaire en fournissant un appui technique lors de la transposition de l'acquis communautaire en droit national et de sa mise en œuvre par les services d'inspection. Ce projet a impliqué des experts du CGAER.

Les missions d'assistance technique



Ukraine (appui aux laboratoires)

- ★ Plusieurs missions TAIEX (sur financement européen) sur la norme ISO 17025 et le management par la qualité
- ★ Plusieurs missions TAIEX sur la métrologie en laboratoires
- ★ Plusieurs visites d'études (sur financement TAIEX) sur la métrologie en laboratoires.



Croatie

- ★ Une mission et une visite d'études (sur financement TAIEX) sur le thème des productions traditionnelles
- ★ Une mission TAIEX de formation à l'analyse des risques destinées à des personnels de contrôle et d'évaluation du risque.



Serbie

- ★ Une mission sur financement européen d'évaluation des besoins de la filière élevage après les inondations de 2014
- ★ Une mission TAIEX pour un appui aux services vétérinaires de Serbie dans l'élaboration de leur dossier de pays à risque négligeable vis-à-vis de l'ESB.

Les opérations sur financement bilatéral du MAA

Différentes actions de coopération ont été mises en place par FVI et ses membres, parfois dans le prolongement d'un projet de jumelage, pour poursuivre et renforcer les activités entamées lors de projets de grande envergure mais aussi pour identifier des besoins lors d'actions ponctuelles.



Serbie

Le ministère français de l'agriculture a financé une mission d'appui au ministère de l'agriculture serbe dans le cadre du processus de pré-adhésion à l'Union Européenne. Cette mission, réalisée par un expert du CGAER, visait à aider ce ministère à préparer les présentations qui doivent être faites à la CE pour faire un état des lieux de l'adoption et de la mise en œuvre de la réglementation européenne en Serbie au début du processus des négociations d'adhésion (phase du criblage de l'acquis communautaire sur le chapitre 12)



Kosovo

En 2015, une mission financée par le ministère français de l'agriculture a permis à deux experts de rencontrer les autorités compétentes kosovares, l'interprofession vétérinaire ainsi que des professionnels de la filière bovine laitière afin de proposer un plan d'action dans le domaine de la gestion des ressources génétiques et l'organisation de l'insémination artificielle.



Moldavie

En 2016, dans le cadre d'une mission financée par le ministère français de l'agriculture, deux vétérinaires privés ont présenté à des représentants ministère moldave de l'agriculture et de la filière élevage ainsi qu'à des vétérinaires privés et l'organisation de l'exercice vétérinaire privé en France et de la délégation de service public.

Les actions dans le domaine de la formation

FVI a été impliqué, en appui de l'Ecole Nationale des Services Vétérinaires, dans l'organisation des trois premières éditions d'une université d'été anglophone, réalisée sur 5 puis 3 semaines en 2014, 2015 et 2016, sur les thèmes de « Food safety for products of animal origin : International and European management and control » et « Animal health and welfare - Concepts and tools for international and European governance » destinée à des cadres des services vétérinaires de pays anglophones et associant présentations, visites de terrain et voyage d'études auprès de représentants d'institutions et organisations françaises et internationales. Au cours des différentes éditions, 15 cadres de pays européens ont pu assister à cette formation grâce à des bourses du MAA et de l'OIE (lien vers le site internet : <http://www.ensv.fr/residential-course/>).



Visite d'étude dans le cadre d'un jumelage



Atelier de préparation de filets de poisson



Séminaire de formation



Cheval moldave